



Démarche à suivre pour obtenir un visa pour la France

Par **lili20201**, le **15/02/2009** à **23:48**

Bonjour

Je suis avec un Australien depuis 1an et nous avons vécu ensemble la-bas pendant ce temps (mais nous ne sommes pas mariés). rentrée en France depuis 2 mois j'attends qu'il me rejoigne ici. Qu'elle est la démarche à suivre pour demander un visa? Les conditions? Peut-il venir en France avec un visa tourisme et faire les démarches d'ici? Bref je suis perdue dans ce flot d'informations sur les visas donc si quelqu'un peut m'aider à y voir plus clair.

Par **Patricia**, le **16/02/2009** à **20:03**

Bonsoir,

Pour une demande de visa français, votre ami doit contacter l'ambassade de France à Sydney (je crois qu'elle est à Sydney...).

Pour retirer un dossier de formalités.

Quel que soit le visa demandé, "case" ambassade oblige.
Elle seule acceptera ou pas son visa pour son entrée en France.

Aucune démarche ne pourra être faites en France. Pour être en situation régulière ici, il devra

déjà avoir son visa en poche accordé par l'ambassade de France de Sydney avant de partir.

Le mieux est qu'il aille se renseigner selon ses souhaits, ses intentions, il aura les infos nécessaires.

Courage à vous deux, selon les ambassades, les pays, la réponse positive comme négative, peuvent ne pas être rapide.